

**«Une attitude bienveillante, une oreille attentive, une main tendue…»**

**Rue Général Dagobert 50 000 Saint-Lô**

**🕿 02.33.57.10.27 🖴 02.33.57.04.31** [**www.interparoissial.fr**](http://www.interparoissial.fr)

 Madame, Monsieur,

 A la rentrée 2021, le Collège INTERPAROISSIAL de Saint-Lô ouvrira une section sportive scolaire « BASKET ».

**Qu’est-ce qu’une SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ?**

Les **SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES** de collège permettent de concilier études et pratique sportive intensive. Ces sections sont encore souvent appelées sous leur ancienne dénomination « **SPORT-ETUDES** », ou « **SECTIONS SPORTIVES de HAUT NIVEAU »**.

**SECTION SPORTIVE SCOLAIRE : En quoi cela consiste ?**

Les **SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES** permettent de concilier études et pratique sportive. Grâce à un emploi du temps aménagé, les élèves (filles et garçons) de la section sportive scolaire suivent une scolarité normale, tout en ayant 3 heures de pratique sportive supplémentaire par semaine. Ces heures d’entraînement s’ajoutent aux heures d’**E.P.S** (éducation physique et sportive) obligatoires, à la pratique en club et au sein de l’**UGSEL**, qui est la fédération sportive éducative de l’Enseignement Catholique, ainsi qu’aux compétitions se déroulant en soirée ou le week-end.

**Quelle sélection à l’entrée ?**

Sélectives, ces sections nécessitent un **bon niveau de pratique sportive** et **de bons résultats scolaires** car le volume de cours reste identique à celui des autres élèves. Un suivi adapté à chaque jeune, en fonction de son niveau scolaire sera mis en place. Les candidats doivent aussi être affiliés au sein d’un club ou de l’UGSEL, par le biais de l’association sportive de l’établissement, et passer un examen médical.

La Section Sportive Scolaire Basket de l’INTERPAROISSIAL, **agréée par le ministère de l’éducation nationale et** **reconnue par le Rectorat,** est ouverte aux élèves **de la Sixième à la Troisième** de tout niveau à raison de 3h supplémentaires par semaine. Le Collège organise l’emploi du temps pour permettre l’intégration des entraînements aux emplois du temps. Une sélection sur dossier scolaire est faite en premier lieu puis des tests de niveau sportif hiérarchisent les candidats, seuls. Nous attendons donc des jeunes qu’ils donnent le meilleur d’eux même en classe comme sur le terrain.

 Me tenant à votre disposition pour tout renseignement (02.33.57.10.27) et vous remerciant de la très large publicité que vous accepterez de faire autour de vous de cette nouveauté, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes salutations distinguées.



 B.Doron

 Chef d’établissement